

Geer

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont SCS Ch A De Wulf demeurant Rue de Boëlhe(GR) 32 à 4250 Geer.

Le terrain concerné est situé Rue de Boëlhe, 2 à 4250 Geer et cadastré division 1, section A n°317H, 317K.

Le projet est de type : Extension d'un hangar pour rangement matériel agricole, et présente les caractéristiques suivantes :

art. R.IV.40-2,§1,2°: la façade arrière du bâtiment projeté se situera à plus de 15 mètres de la façade avant des bâtiments voisins et à plus de 4 mètres de la façade arrière de ces mêmes bâtiments –

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables, **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** : de 08h30 à 11h30 et de 13h à 15h30 du lundi au vendredi , jusqu' à 19h00 le lundi et le samedi de 20/08/2020 de 08h00 à 10h00 à l'adresse suivante : Geer, Service Urbanisme, Rue de la Fontaine(GR) 1, 4250 Geer :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme DEGHAYE Lydwine, téléphone : 019/54.92.46
mail : lydwine.deghaye@geer.be, dont le bureau se trouve 1 rue de la Fontaine 4250 Geer.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 août 2020 au 31 août 2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Geer, Rue de la Fontaine(GR) 1 à 4250 Geer ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : lydwine.deghaye@geer.be

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 31/08/2020 de **10h00 à 11h00**, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

GEER, le 04/08/2020.

Par le Collège,

La Directrice générale,

Sé) L. COLLIN

Le Bourgmestre,

Sé) D. SERVAIS